

Pleins feux sur le marché des instruments d'emprunt durables, dont la valeur s'élève à 1 000 G\$

Le marché des instruments d'emprunt durables a explosé ces dernières années (les émissions à l'échelle mondiale y ont atteint une valeur de près de 1 000 G\$ US en 2021!), car on recourt de plus en plus à ceux-ci pour financer des projets faisant progresser des objectifs économiques, environnementaux et sociaux. On s'attend à ce que ce marché poursuive sur sa lancée, car les pressions exercées sur les entreprises pour qu'elles intègrent des facteurs de durabilité dans leur stratégie d'affaires continuent de croître.

Pour mieux comprendre le marché des instruments d'emprunt durables, Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) et l'International Federation of Accountants (IFAC) ont entrepris des recherches visant à cerner, tant au Canada qu'à l'étranger, les tendances, les défis et les occasions qui y sont associés, ainsi que les pratiques actuelles en ce qui concerne les émissions de ces instruments, la présentation d'information sur ceux-ci et les garanties qui y sont liées.

Pour vous donner un avant-goût des résultats de l'étude, voici les types les plus courants d'instruments d'emprunt durables ainsi que les tendances et les acteurs clés du marché.

Instruments d'emprunt durables

- 1. Obligations vertes, à impact social ou durables (obligations GSS) :** Obligation ou instrument d'emprunt dont le produit est destiné au financement ou au refinancement, total ou partiel, de projets admissibles nouveaux ou existants reconnus comme étant verts, à impact social ou autrement durables.
- 2. Obligations liées à la durabilité (SLB) :** Instrument d'emprunt assorti de caractéristiques financières ou structurelles particulières (p. ex., coupon à taux à paliers) liées aux objectifs de durabilité de l'émetteur, notamment à ses indicateurs clés de performance (ICP) et à ses objectifs de performance en matière de durabilité.

Notre rapport définitif (mai 2022) contiendra des réflexions et des analyses sur la finance durable.

Il présentera notamment :

- le processus d'émission d'un instrument d'emprunt durable;
- des principes et des indications à suivre pour offrir des instruments d'emprunt durables et faire rapport sur ceux-ci;
- les pratiques actuelles en matière d'examen indépendant et de services d'expression d'assurance fournis par un tiers;
- les avantages, les défis et les incidences futures pour les acteurs clés de ce marché en pleine évolution.

Acteurs clés

Placeur ou banquier

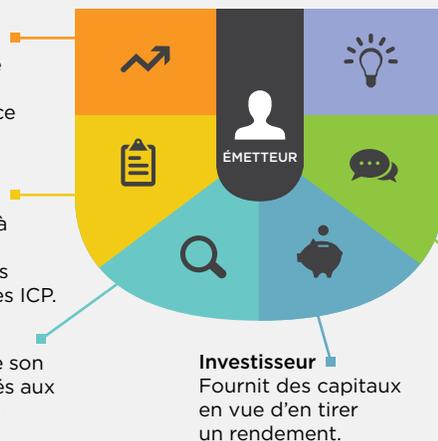
Aide les émetteurs à élaborer la stratégie de financement, notamment en ce qui a trait à la conception du cadre de référence pour les obligations, à l'envergure de l'émission et à l'exécution de celle-ci.

Examineur indépendant

Réalise une mission d'assurance menant à l'expression d'une opinion (ou d'une conclusion) sur l'utilisation du produit des obligations, les indicateurs d'impact ou les ICP.

Agence de notation ESG

Attribue une cote/notation en fonction de son évaluation des risques et des occasions liés aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance associés à l'émetteur.



Spécialiste ou consultant

Fournit des conseils sur :

- l'admissibilité du projet (utilisation du produit de l'obligation)
- les indicateurs clés de performance (ICP) et les objectifs de performance en matière de durabilité, dans le cas des obligations liées à la durabilité

Tiers fournisseur de services d'expression d'assurance

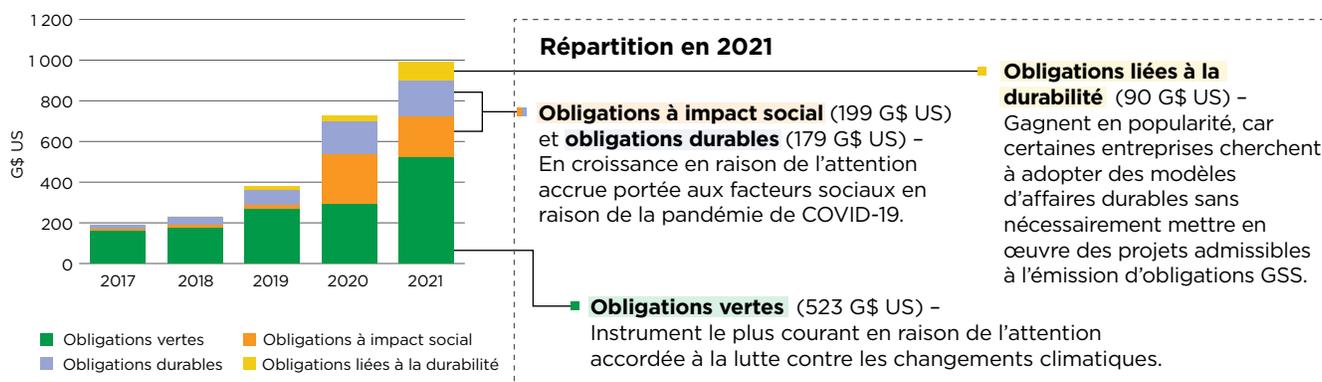
Réalise une mission d'assurance menant à l'expression d'une opinion ou d'une conclusion sur l'utilisation du produit des obligations, les indicateurs d'impact ou les ICP.

Investisseur

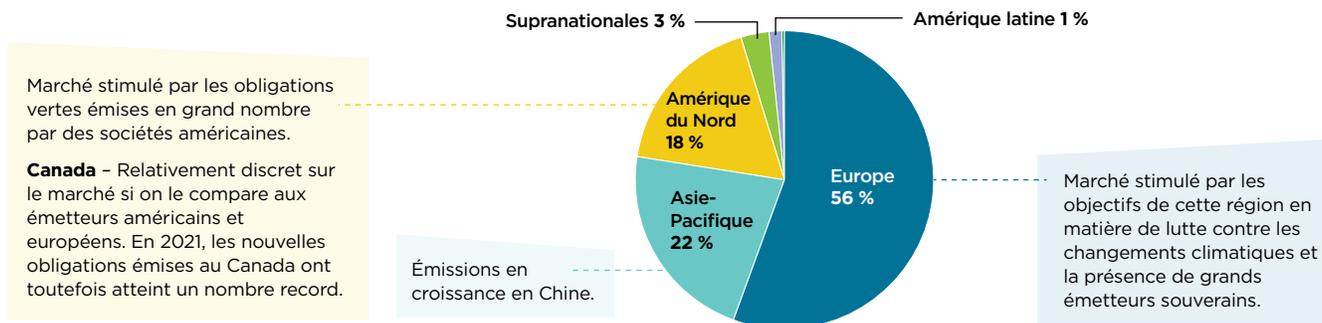
Fournit des capitaux en vue d'en tirer un rendement.

Tendances émergentes sur le marché des obligations durables

Valeur des instruments d'emprunt durables émis à l'échelle mondiale



Émissions d'obligations vertes par région en 2021



Ces graphiques sont fondés sur des données de [Moody's](#) et de la [Climate Bonds Initiative \(CBI\)](#).

AVERTISSEMENT

Le présent document, préparé par Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) et l'International Federation of Accountants (IFAC), fournit des indications ne faisant pas autorité. CPA Canada et l'IFAC déclinent toute responsabilité ou obligation pouvant découler, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce document.

© Comptables professionnels agréés du Canada et International Federation of Accountants, mars 2022.

Tous droits réservés. Document utilisé avec la permission de CPA Canada et de l'IFAC.

Veuillez écrire à permissions@cpacanada.ca ou à permissions@ifac.org pour obtenir l'autorisation de reproduire, de stocker ou de transmettre ce document, ou de l'utiliser à d'autres fins similaires.